

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

CHRONIQUE DE L'ANNEE 1977



Table des matières (rédigée en 2023)

Introduction	3
Un peu d'histoire...	4
Séance constitutive du 22 décembre 1919	4
Apéritif des Rois	7
Promotion des sous-officiers de l'ER RAV	8
Assemblée générale annuelle	8
Obsèques de M. Paul Bastian	9
Tir Caflisch	10
Journée sportive des grenadiers fribourgeois et genevois	11
Fête Dieu	12
Passage sous les drapeaux	12
Fête Nationale à Châtel St-Denis / Les Paccots	13
Marche suisse de deux jours à Berne	14
Sortie annuelle	14
Réunion des anciens gardes suisses pontificaux	16
Cérémonie à la mémoire des soldats défunts	17
Obsèques de M. Pierre Monney	17
LOTOS	18
Nos Jubilaires	18
Épopée des régiments fribourgeois au service étranger	20
Biographie	28
Lithographies	28
Conclusion	30

Remarque :

Malheureusement les photos de la chronique originale, ne sont pas d'une qualité suffisante pour une publication.



CHRONIQUE DE 1977





Introduction

1977, ANNEE DES PARTICULARITES

L'année 1977 a été caractérisée principalement par trois prestations importantes d'un genre particulier :

- Le passage sous les drapeaux,
- La fête nationale du 1er août,
- La rencontre avec les anciens gardes pontificaux.

La première qui se déroule tous les 3 ans permet aux "récipiendaires" de prêter le serment de fidélité et d'être intégrés dans le contingent. C'est le renouvellement des membres du contingent qui maintiennent ainsi les traditions au travers des époques.

La deuxième nous rappelle les valeurs de notre Pays, de notre Canton et de notre Cité. Cette manifestation nous donne l'occasion de réfléchir au sens de

LIBERTE, TRADITION et FIDELITE

La troisième symbolise la fraternité, la camaraderie et l'amitié.

Dans toutes ces prestations, nous retrouvons notre dénominateur commun "HONNEUR ET FIDELITE", devise combien profonde de notre Contingent des Grenadiers Fribourgeois.

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le Commandant

André Liaudat, major



Un peu d'histoire...

... du Contingent

Afin d'informer nos membres, particulièrement les plus jeunes, nous remémorerons chaque année, dans cette rubrique, certains faits saillants de la vie de notre Contingent. Comme toute chose à un début, nous reproduisons cette année, le procès-verbal de la séance constitutive du 22 décembre 1919. Rappelons simplement qu'en fait le contingent avait été reconstitué, sur désir des autorités genevoises, en 1914 afin de commémorer le centenaire du débarquement des Suisses au Port-Noir, marquant ainsi l'entrée de Genève dans la Confédération. Un mois après cette manifestation éclatait la Première Guerre mondiale et ce n'est qu'en 1919 que 14 participants aux fêtes de Genève se réunirent et reconstituèrent le Contingent.



SOCIÉTÉ

DU

CONTINGENT FRIBOURGEOIS

Séance constitutive du 22 décembre 1919

Dans la petite salle du Restaurant des Merciers.

Les membres ont été convoqués par le major Ottoz, chef de service de la Direction militaire.

Sont présents : MM. R. de Boccard, major Weissenbach, Geissmann, capitaine Daler, capitaine H. de Boccard, Etter, Haymoz, capitaine Reber, Vicarino et F. Dubois.

La séance est ouverte à 8 $\frac{3}{4}$ h., sous la présidence provisoire du capitaine H. de Boccard.

Il donne lecture du projet de statuts élaboré par MM. Ottoz et Dubois. Les articles sont discutés l'un après l'autre et l'on arrive à la rédaction définitive suivante qui est adoptée à l'unanimité.

ARTICLE PREMIER. - La Société du *Contingent fribourgeois* a été fondée en 1919 par les participants du groupe du Contingent fribourgeois, constitué à Fribourg en 1914, avec l'aide de l'État de Genève, pour prendre part aux fêtes commémoratives du Centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse, en reconstituant ainsi le Contingent envoyé à Genève le 1er juin 1814, sous les ordres du colonel Girard.



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Le but de la Société est de maintenir ce groupe, d'en conserver l'uniforme et l'armement et de recruter de nouveaux membres afin que le groupe puisse figurer et prendre part à nos démonstrations et fêtes patriotiques.

ART. 2. - Font partie de droit du Contingent tous les participants du groupe de 1914. Le comité peut choisir de nouveaux membres dont il présente la candidature à une assemblée ordinaire. L'admission d'un nouveau membre est votée par bulletin secret.

Pour être candidat il faut être citoyen suisse, avoir fait son école de recrue et avoir une taille minimale de 1 m. 70 ; les exceptions à cette règle ne pourraient être admises que par l'assemblée générale. Tout nouveau membre est admis dans le Contingent avec le grade de grenadier, les promotions sont acquises au sein de la Société et toute nomination à un grade supérieur est faite sur proposition du comité par l'assemblée générale.

ART. 3. – Le Contingent se compose de :

- a) 1 commandant ;
- b) 4 officiers (commandants de groupe) ;
- c) 1 porte-bannière ;
- d) 1 tambour-major ;
- e) 2 tambours et 2 fifres ;
- f) 2 sapeurs ;
- g) 32 grenadiers (sous-officiers et soldats).

ART. 4. - Le Contingent se compose de membres actifs et de membres honoraires. Il décerne le titre de membre honoraire aux membres qui ne veulent plus être membres actifs du Contingent, et aux personnes qui lui ont rendu des services ou qui s'intéressent à lui. Les membres honoraires ont voix délibérative aux assemblées du Contingent. Les membres actifs et les membres honoraires payent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale.

ART. 5. - Le Contingent n'a aucun caractère religieux ou politique, mais doit avoir avant tout un caractère essentiellement fribourgeois.

ART. 6. - Le Contingent se réunit une fois par an en assemblée générale et si possible en réunion ordinaire, ou exercice, avant chaque manifestation en vue.

ART. 7. - L'assemblée générale est consacrée à l'administration du Contingent. Elle nomme un comité et les reviseurs des comptes. Elle approuve le rapport annuel présenté par le comité. Elle statue sur l'emploi des fonds et fixe le montant de la cotisation annuelle. Elle approuve les comptes.

ART. 8. - Le Contingent est administré par un comité de 5 membres nommés par l'assemblée générale pour une période de 3 ans. Trois membres au moins doivent être Fribourgeois et deux membres au moins doivent être officiers du Contingent.

L'assemblée générale nomme au bulletin secret le commandant, les officiers et les sous-officiers. Le comité choisit ensuite parmi ses membres un adjudant (ou vice-président), un



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



quartier-maître (ou secrétaire-caissier) et un économiste chargé du contrôle, de la conservation, du rachat des uniformes et de l'armement.

ART. 9. - Le comité convoque les assemblées et commande la mise sur pied du Contingent. Il gère les finances du Contingent, organise le groupe et ses démonstrations et recrute les nouveaux membres dont la candidature est soumise à l'assemblée.

ART. 10. - Le commandant convoque le comité et en dirige les délibérations. Il préside les assemblées générales et les exercices, et commande le groupe dans les manifestations publiques. Il présente à l'assemblée générale un rapport annuel sur la marche du Contingent.

ART. 11. - L'adjudant remplace le commandant.

ART. 12. - Le quartier-maître tient le contrôle des membres et fait rentrer les cotisations. Il tient le procès-verbal et fait la correspondance du Contingent. Il tient les comptes et paie les notes visées par le commandant.

ART. 13. - L'économiste tient un contrôle des uniformes et des armes. Il fait les démarches nécessaires pour obtenir les uniformes des démissionnaires ou des membres décédés. Il complète les différentes pièces de l'uniforme et de l'armement.

ART. 14. - Tout membre du Contingent doit faire honneur à l'uniforme. L'assemblée peut prononcer l'exclusion d'un membre qui s'est montré indigne de faire partie du corps. Il est interdit de céder ou de vendre son uniforme à un tiers non reconnu comme membre du Contingent. Le port de l'uniforme est interdit en dehors des convocations faites par le comité.

ART. 15. - Chaque membre du Contingent se procure un uniforme à l'ordonnance à ses frais. Le Contingent se réserve le droit de rachat de l'uniforme à un prix à fixer.

ART. 16. - En cas de dissolution, les biens du Contingent deviendront propriété du musée de Fribourg.

Ainsi fait et adopté dans l'assemblée constitutive du Contingent à Fribourg, le 22 décembre 1919.

*

*

*

Après avoir adopté les statuts, l'assemblée passe aux élections du Comité.

Est nommé commandant du Contingent, le capitaine Henri de Boccard, par 9 voix.

Est nommé adjudant du Contingent, le major Ottoz, par 9 voix.

Est nommé quartier-maître, le capitaine Reber, par 9 voix.

Est nommé économiste, Fréd. Dubois, par 9 voix.

Est nommé comme 5ème membre du comité, M. Raymond de Boccard, par 9 voix.

On passe ensuite à la nomination des 4 officiers chefs de groupe du Contingent.

Sont nommés : le capitaine Daler par 9 voix, le capitaine Reber par 9 voix, le 1er lieutenant Michel par 9 voix, et le major Ottoz par 10 voix.



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Le commandant présente ensuite la liste des nouveaux candidats : MM. Mottaz Gédéon, Muheim Hans, Wassmer Edouard, de Weck Antonin, Musy Ignace, Gauthier Louis, de Gottrau Paul, de Maillardoz Henri, Chappuis Léon, Frossard Emile.

Tous sont reçus à l'unanimité.

Sur ce la séance est levée.

6 janvier 1977

Apéritif des Rois

Fidèle à sa tradition, le Contingent des grenadiers recevait jeudi soir ses invités dans l'antique caserne de La Planche qui a retrouvé une nouvelle fraîcheur. Chacun pouvait admirer ainsi les magnifiques poutres de chêne dont les arcatures soutiennent le plafond du grand réfectoire.

Aux côtés de Mgr Paul von der Weid, Rme Prévôt, le major André Liaudat, commandant put saluer les présidents des trois pouvoirs M. Brodard pour le Conseil d'État, M. Baillif pour le Grand Conseil et M. Ruffieux pour le Tribunal cantonal. Ils étaient accompagnés de MM. Cottier, conseiller d'État. Clerc, chancelier, Lauper, préfet, Nussbaumer, syndic de Fribourg et Butty, conseiller national. Les col brig Dessibourg et Chavillaz ainsi que le col Henry Butty représentaient l'armée avec de nombreux officiers fribourgeois. MM. J.-R. Bory et Caflisch avaient tenu à répondre à l'invitation. M. Liaudat salua en outre de nombreux membres supporters anciens, ainsi que la presse qu'il remercia sans oublier de féliciter tous les militaires qui avaient fait l'objet d'une promotion. Il forma le vœu que 1977 permette de dominer les effets de la récession économique et de redonner aux valeurs morales une plus juste place, en restant fidèles aux traditions d'accueil, de justice sociale et de solidarité.

Le Contingent fut à l'honneur et à la tâche en 1976 lors de la commémoration de la com-bourgeoisie avec Genève, Berne et Zurich, du 500^{ème} anniversaire de Moral, pour la Fête-Dieu et lors de l'assermentation des nouvelles autorités cantonales.

M. Baillif, nouveau président du Grand Conseil, révéla ses curiosités d'historien en rappelant les étapes de la vie du Contingent ; M. M. Bory tint l'assemblée sous le charme de sa parole en narrant le déplacement du Musée pour l'histoire des Suisses à l'étranger et en invitant les grenadiers et leurs amis à suivre les amis de Versailles au Brésil, et notamment à Nova Friburgo, sur la trace des Suisses qui se sont distingués dans le monde.

M. Nussbaumer dit merci aux grenadiers pour leur apport aux cérémonies et le col Butty leur apporta les consignes de l'armée : ne pas craindre d'affirmer son attachement au pays et à son armée.

Il incombait au capitaine Koerber, aumônier, de remercier chacun et le commandant du Contingent en mettant le point final à cette rencontre réussie et parfaitement organisée par le capitaine adjoint Monney.

(Texte de "La Liberté")



28 janvier 1977

Promotion des sous-officiers de l'ER RAV¹

À LA CASERNE DE LA PLANCHE

Grâce aux excellents contacts qu'entretient notre Contingent avec la troupe et ses chefs en général et les Commandants des Écoles de recrues de la place en particulier, notre corps a été invité par le Major Schlupp à déléguer une section lors de la promotion des sof de l'ER rav stationnée à la caserne de la Planche.

Sous les ordres du Lt Rime, la 3^{ème} section renforcée ainsi qu'une partie de la clique avaient fière allure dans le cadre de la Salle des Chevaliers et permit aux nouveaux sous-officiers, venant de toutes les régions de Suisse, et aux nombreux parents présents de faire connaissance avec notre Contingent.

Au cours des quelques discours prononcés par le Commandant d'école, les représentants des autorités militaires et civiles, il fut relevé la tradition militaire du pays de Fribourg et combien nous en étions les dignes représentants.

Nous sommes certains que les jeunes gens pour qui avait été organisée cette cérémonie en garderont un inoubliable souvenir

11 février 1977

Assemblée générale annuelle

Nous avons plaisir à retrouver au soir du 11 février la magnifique salle de la Brasserie Beauregard, où tant de mémorables réunions ou réceptions avaient déjà eu le même cadre.

A 20 h. précises le Cdt André Liaudat ouvre les débats en saluant tout particulièrement les membres d'honneur présents, le major Gendre représentant la Société fribourgeoise des of. ainsi que quelques membres vétérans et passifs.

L'ordre du jour est rondement mené et nous relèverons plus particulièrement l'hommage émouvant rendu aux amis défunts : notre membre d'honneur A. Siza, ancien président des Vieux-Grenadiers de Genève et notre membre vétéran-actif Dr W. Michel. L'adj Monney leur rend honneur et en leur mémoire et en celle de 6 membres passifs, l'assemblée se recueille en écoutant "J'avais un camarade".

Les rapports financiers faits par le quartier-maître et les vérificateurs des comptes laissent entrevoir une situation saine et il est relevé une fois de plus la gestion prévoyante de notre ami Piccand et l'effort qui doit encore être fait dans le recrutement de membres passifs ou bienfaiteurs.

¹ ER RAV : école de recrue ravitaillement



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Suivent les rapports des responsables des activités que l'on peut appeler annexes mais qui ont une grande importance dans la vie du Contingent : commission du loto, de tir, de football sans oublier bien sûr ceux du sgtm Crausaz et de l'arm Progin.

Au chapitre des démissions, l'assemblée enregistre avec regrets, celles pour raisons de santé, de déménagement ou personnelles du sgt sap Pius Cotting, des sgt tamb Léonard Gumy et Franz Andrey, du tamb Martial Gumy et du gren René Magnin.

Nous avons par contre le plaisir d'admettre en notre sein les recrues Armand Philipona, Bernard Rappo, Henri Nuoffer, ainsi que les candidats tambour Joseph Fasel et G. Frosard.

Aucune promotion n'a lieu cette année mais par contre le gren Claude Roubaty est désigné comme nouveau sapeur. La garde du drapeau sera elle composée du Lt ens Kiki Volery, cpl gren Denis Brünisholz, gren Hubert Chassot, suppléant cpl gren Bernard Roubaty. Le gren Bernard Mollard devient quant à lui réviseur suppléant des comptes.

Prestations 1977

L'année 1977 étant réservée au passage sous les drapeaux des nouveaux grenadiers, il n'est pas prévu de grande sortie à l'étranger. Nous noterons cependant la participation du contingent au 1er août des Paccots, à la cérémonie de la Fête-Dieu ainsi qu'à celle d'In Memoriam. Le 9 octobre nous participerons à la réunion, à Fribourg, des anciens gardes-pontificaux et l'on peut déjà noter pour 1978 notre participation, dans le cadre de la Journée fribourgeoise, au Comptoir Suisse à Lausanne.

Le dernier point de l'ordre du jour a trait aux rapports entre notre contingent et la clique Zähringia. Souhaitant disposer de sa propre clique, l'assemblée entérine la résiliation de la convention nous liant à la Zähringia en laissant la liberté aux membres concernés de choisir la société dans laquelle ils souhaitent rester.

Dans les divers le Cdt rappelle les jubilaires de l'année : gren Bernard Lanthemann 50 ans, ancien cdt Paul Maradan 80 ans, membre vétéran Pierre Bardy 90 ans.

Après l'ancien cdt Paul Maradan qui reedit son admiration et sa reconnaissance à notre cdt actuel et au contingent dont il fier, notre aumônier s'adresse à ceux qui quittent les rangs et aux nouveaux qui y entrent pour assurer la relève : tous ils font l'histoire du contingent.

23 avril 1977

Obsèques de M. Paul Bastian

Le jeudi 21 avril nous parvenait la triste nouvelle du décès de notre membre d'honneur, M. Paul BASTIAN, ancien adjudant du Contingent.

Aussi, notre contingent tint-il à lui rendre un dernier hommage et délégua à ses obsèques, en l'église de Matran, le drapeau et sa garde ainsi que la 1^{ère} section sous les ordres du Lt Wassmer.



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



À cette occasion nous avons pu une nouvelle fois constater combien il est impressionnant de voir nos grognards rendre à ceux qui furent nos prédécesseurs, nos compagnons, nos chefs l'hommage qui leur est dû.

17 avril 1977

Tir Caflisch

C'était une journée magnifique où le soleil avait daigné réapparaître après la morosité de ce début de printemps 1977. 54 membres actifs ou d'honneur du contingent s'étaient donné rendez-vous au stand du tir au petit calibre de Corpataux afin de disputer leur tir interne, placé sous l'égide des challenges CAFLISCH et COTTIER.

Dans cette amitié qui fait le ciment de notre contingent tous les participants se mesurèrent en un tir de 12 coups, dont les 8 derniers, non marqués, comptent pour le classement individuel et de sections.

Lors de la proclamation des résultats, en fin de matinée et avant que chacun ne partage la collation servie au stand même, le cdt Liaudat se plut à relever la parfaite organisation de ce tir par le gren René Zay, le record de participation et la présence de membres d'honneur dont le chanoine Caflisch, donateur du challenge et fidèle ami du contingent.

Palmarès du challenge Caflisch

1	T	Fasel Joseph	CI	112	Challenge Caflisch + gobelet				
2	Gren	Roulin André	3	107	Gobelet				
3	Sgt	Cottier Alphonse	3	98	Gobelet				
4	Four	Roubaty François	EM	92					
5	Sgt	Angéloz Gaston	2	91	31	Sgtm	Crausaz Bernard	EM	47
6	Sgt	Seydoux Louis	1	86	32	Gren	Girard Roland	1	47
7	Lt	Hertig Roland	2	86	33	Gren	Mollard Bernard	3	44
8	MH	Schacher Albert	EM	85	34	Gren	Zay René	1	43
9	Cdt	Liaudat André	EM	84	35	Gren	Schouwey Jean-P	3	41
10	Lt	Wassmer Paul	1	82	36	Sap	Zaugg Roger	EM	34
11	F	Heimann Pierre	CI	82	37	Gren	Dupré François	1	29
12	Gren	Rappo Bernard	1	80	38	Lt	Volery Kiki	EM	26
13	F	Sciboz Jean	CI	78	39	Sgt	Bongard Joseph	EM	21
14	Gr	Savoy Canisius	2	76	40	Sgt	Bersier Aimé	3	21
15	V	Boschung Bernard	3	74	41	Sgt	Progin Robert	3	20
16	MH	Kuenlin Xavier	EM	72	42	Gren	Risse Gilbert	3	17
17	Gr	Zosso Jean-Michel	1	71	43	Sgt	Jonin César	1	14
18	Gren	Chassot Hubert	EM	69	44	Gren	Cotting Meinrad	1	14
19	Gren	Borcard Maurice	2	68	45	Cpl	Peissard Martin	1	12
20	Cpl	Berset Henri	2	68	46	Sgt	Bertschy Alphonse	CI	11
21	Gren	Gex Carlo	1	64	47	Qm	Piccand Gérard	EM	8
22	Gren	Brulhart Marius	3	63	48	Gren	Vonlanthen Robert	1	8
23	Sgt	Baumann Georges	2	60	49	Gren	Nuoffer Henri	1	7



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



24	Sgt	Python Hubert	3	60	50	Gren	Philipona Armand	1	6
25	Gren	Bapst Bernard	3	54	51	Gren	Foerster Hubert	3	2
26	Cpl	Eisenlohr Joseph	EM	51	52	Cpl	Brunisholz Denis	EM	0
27	Cap aum	Koerber Louis	EM	50	53	T	Frossard Gérard	Cl	0
28	Gren	Scherrer Carlo	2	50	M. Chanoine Caflsich, non classé 75				
29	Gren	Kilchoer Hugo	2	49					
30	Adj	Monney Georges	EM	48					

Gobelets attribués par tirage au sort :

Gren Brulhart Marius, Schuwey Jean-Pierre, Vonlanthen Robert

Classement du Challenge « COTTIER » classement par « sections »

1	EM	551 pt.	Gagne le challenge Cottier pour 1 an
2	Section 2	548 pt.	
3	Section 3	541 pt.	
4	Section 1	502 pt.	
5	Clique	283 pt.	(5 résultat.)

Petites channes pour 1 année	Four Roubaty François	92 pt.
	MH Schacher Albert	85 pt.
	Cdt Liaudat André	84 pt.

7 mai 1977

Journée sportive des grenadiers fribourgeois et genevois

« Victoire des noirs et blancs à la traditionnelle journée sportive des grenadiers fribourgeois et genevois » titrait la Liberté du 20 mai 1977, mais pour nous, nous ne parlerons pas de victoire ou de défaite mais nous contenterons de revivre ces magnifiques heures vécues dans l'amitié et la joie de se retrouver.

Pour ce faire reprenons la suite du texte paru dans la presse :

"Samedi 7 mai dernier le Contingent des Grenadiers fribourgeois recevait, en une rencontre devenue traditionnelle, les représentants de la Société des Vieux-Grenadiers de Genève pour se mesurer non pas à un défilé ou à la parade mais en un match de tir et de football.

Les tireurs se retrouvèrent donc par équipe de 10 au stand de Cordast où ils devaient se mesurer à l'arme d'ordonnance 1931 ainsi qu'à la fronde. Les fribourgeois ne firent qu'une bouchée de leurs amis genevois puisqu'ils les battirent par 798 points à 634 et classèrent 7 de leurs représentants dans les 10 premiers.

Voici d'ailleurs les principaux résultats :

1. Roulin André	FR	91 pts	6. Fasel Joseph	FR	82
2. Chassot Hubert	FR	91	7. Crottaz Michel	GE	81
3. Dupré François	FR	88	8. Berset Henri	FR	79
4. Zay René	FR	88	9. Roubaty François	FR	76
5. Falcy Georges	GE	85	10. Geiger René	GE	75



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Lors du match de football qui se déroula sur le magnifique terrain du Foyer St. Joseph à Courtepin, la lutte fut plus ardue puisqu'à la mi-temps les fribourgeois étaient menés par 1 à 0. Cependant, grâce à leur volonté de vaincre, à leur tactique, ces derniers réussirent à la 56^{ème} minute à renverser la vapeur par Bernard Roubaty et même quelques minutes plus tard, grâce à un magnifique but du capitaine Kiki Volery à remporter la victoire par 2 à 1.

Lors d'une sympathique agape servie au restaurant du Beausite les commandants Liaudat et Coppex ne manquèrent pas de souligner l'importance de telles rencontres, les amitiés solides qui s'y créent et bien sûr se donnèrent rendez-vous à Genève en 1978"

9 juin 1977

Fête Dieu

Ainsi qu'il est maintenant devenu tradition pour le contingent, le Conseil d'État a convoqué pour participer à la Fête-Dieu, en tant que garde d'honneur des Autorités, le détachement des porteurs de fusils du contingent sous les ordres des Lt Wassmer, Rime et Monney ainsi que du sgtm Crausaz.

36 hommes étaient présents et leur prestation a été digne de cette solennité et du renom du contingent.

18 juin 1977

Passage sous les drapeaux

En préambule à l'article paru dans "La Liberté" du 20 juin et que nous reproduisons à la page suivante, nous citons ci-après les noms des grenadiers et fifres qui eurent l'honneur de passer sous les drapeaux ainsi que ceux de nos camarades qui reçurent un chevron d'ancienneté :

Récipiendaires

Gren	Brülhart Marius	Fifre	Heimann Pierre
Gren	Vonlanthen Robert	Fifre	Schneuwly Georges
Gren	Meuwly Michel	Fifre	Félix Gilbert
Gren	Zosso Jean-Michel	Fifre	Sciboz Jean

Chevrons d'ancienneté

1 ^{er} chevron (5 ans)	Gren	Dupré François
	Gren	Marro Georges
	Fifre	Meuwly Yvan
2 ^{ème} chevron (10 ans)	Gren	Borcard Maurice
3 ^{ème} chevron (15 ans)	Cpl gren	Brünisholz Denis



Chez les Grenadiers fribourgeois : prise d'armes et chevrons d'ancienneté

La Liberté du 20 juin

Il n'y a pas que la reine d'Angleterre qui ait le droit d'avoir la pluie pour la parade de sa garde. La garde d'honneur des autorités fribourgeoises, le Contingent des grenadiers, a été pareillement bénie du ciel, samedi soir, dans la cour du Collège St-Michel, lors de son passage sous les drapeaux. Tous les deux ans une telle prise d'armes se déroule dans un des nombreux décors pittoresques et évocateurs qu'offre notre ville, plus que toute autre. La cérémonie se déroula en présence de M. Joseph Cottet, conseiller d'État, chef du Département militaire cantonal, de M. François Nordmann, conseiller communal, de nombreux officiers dont le colonel-divisionnaire² Guisolan, de nombre de familles et amis des fidèles grenadiers.

Huit nouveaux grenadiers, dont quatre fifres, furent admis à prêter serment au drapeau, après quoi ils reçurent l'adoubement du commandant Liaudat qui leur posa le plat de son épée sur l'épaule. Après avoir bu à la coupe, ils prirent rang dans le contingent.

Les chevrons d'ancienneté furent solennellement conférés à cinq membres du contingent pour leur fidélité de cinq, dix et quinze ans. Un diplôme de reconnaissance fut décerné à M. Luc-Albert Schacher. Les deux sergents tambour Franz Andrey et Léonard Gumy furent proclamés membres vétérans, tout comme le cpl sap Pius Cotting.

Le passage sous les drapeaux de cette armée était spécialement destiné à renforcer les liens traditionnels qui unissent le contingent fribourgeois aux Vieux-Grenadiers de Genève. Ce corps, dont on admire la magnifique prestance à chaque occasion, représenté par plusieurs membres de son comité, fut proclamé membre d'honneur du Contingent fribourgeois.

Après que M. Cottet eut adressé les consignes des autorités à sa garde d'honneur, M. Daniel Bourguignon, président des Grenadiers genevois, dans une allocution vibrante de patriotisme, remercia les Confédérés fribourgeois. Le canon fit alors entendre sur toute la vieille cité sa voix d'airain, mettant ainsi le point final à la cérémonie.

Grenadiers et amis fraternisèrent ensuite autour du verre de l'amitié avant de s'en aller souper à Guin.

1er août 1977

Fête Nationale à Châtel St-Denis / Les Paccots

Pour répondre à l'invitation de la Société de développement du chef-lieu veveysan, notre corps s'est déplacé au complet à Châtel-St-Denis, lieu d'origine et terre natale de notre Commandant.

² Colonel divisionnaire, équivalent d'un Général 2 étoiles



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Après avoir traversé, vers 17.00 h. la rue principale de la localité, nous fûmes salués sur la place de la Gare par MM. Genoud, syndic, et Monnard, dynamique responsable des festivités du 1er août.

Aux Paccots où avait lieu la manifestation patriotique, les différents restaurants de l'endroit nous accueillirent pour le repas du soir.

À 20.30 h. le cortège auquel nous participions avec les sociétés locales et de nombreux groupes folkloriques, dont les armaillis de la Fête des Vignerons, s'ébranlait. Arrivés sur la place de fête où scintillaient de nombreux lampions et brûlait le traditionnel feu de joie, nous eûmes le privilège de tirer une salve qui eut auprès du nombreux public présent et des estivants de la station, son habituel succès.

La manifestation terminée chacun eut loisir de fraterniser dans les différents établissements publics et de prendre ainsi un peu contact avec cette charmante station.

19 août 1977

Marche suisse de deux jours à Berne

"La manifestation officielle pour la remise des distinctions de la 18^{ème} marche suisse de deux jours s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires à la Maison de Ville le 19 août 1977. Cet acte solennel a été rehaussé par les excellentes productions du Contingent des grenadiers fribourgeois et les délégués des groupes de marcheurs ont été félicités par le directeur de police de la ville de Berne, M. Augstburger et le colonel d'EM Ziegler.

C'est ainsi que commentait La Liberté du 1.9.77. Nous relèverons simplement que le contingent était représenté par les tambours et la 2^{ème} section renforcée, sous les ordres de l'adj Monney.

La présentation des porteurs de fusils et les marches jouées par nos tambours firent grande impression sur les participants ; au cours de la réception qui suivit nous n'entendîmes que des commentaires élogieux pour le contingent.

4 septembre 1977

Sortie annuelle

Nous ne savons pas quelles relations préférentielles peut bien avoir le Lt Rime, chef de la 3^{ème} section, avec les astres mais nous avons dû constater que pour organiser la sortie annuelle il avait tous les atouts dans son jeu.

La journée de début d'automne qu'il avait choisie était en effet magnifique, le soleil radieux, le site de Montsofloz admirable et l'accueil de la 3^{ème} section chaleureux.

Après le levé des couleurs, les 60 participants présents se mesurèrent sportivement dans les différentes disciplines pour l'attribution du titre de "Roi de la journée"



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Les tirs à la carabine et au pistolet à air comprimé furent, malgré certains dérèglages techniques, très prisés de même que le lancer de la grenade ou l'auteur de ces lignes, classé bon dernier, a promis de s'entraîner pour l'an prochain. La 4^{ème} épreuve qui n'entrait pas en ligne de compte pour le classement était un sport tout à fait nouveau que l'auteur devrait peut-être présenter aux prochains JO; il s'agissait d'un "Rimkana": savoir conduire entre des obstacles et dans un temps limité, en marche avant et arrière, une vieille fourgonnette dont l'embrayage était parfois rébarbatif et les freins capricieux.

À l'issue des concours, notre cap Aumônier Koerber célébra, à l'orée de la forêt, la sainte messe et nous eûmes la surprise d'y voir participer, en "bredzon", la magnifique fanfare de La Roche, qui l'agrémenta de remarquables morceaux. Au cours du repas qui suivit, excellemment préparé et servi par l'équipe de cuisine de la 3^{ème}, le commandant Liaudat se plut à saluer les invités, parmi lesquels nous relèverons l'ancien commandant Paul Maradan, la Société des Vieux-Grenadiers de Genève, représentée par les amis Willy et Hubler, ainsi que cinq de nos membres d'honneur. Il tint également à relever l'effort fait par les organisateurs de la journée et les félicita du choix de l'endroit. L'ancien cdt Maradan, avec toute la verve que nous lui connaissons, dit sa nostalgie mais aussi sa grande joie de se retrouver non seulement parmi ses chers grenadiers mais aussi en terre gruérienne, sa terre natale.

Vint enfin le moment tant attendu de la proclamation des résultats et le Lt Rime avec son bagout habituel et surtout sans oublier la publicité pour un produit dont le chroniqueur lui n'a pas entendu le nom, joua son rôle de maître de céans.

Voici les principaux résultats

Tir à la carabine Challenge DELETRA		Tir au pistolet Challenge CORBOUD		Lancement grenade Challenge VILLARS		Classement général	
1	Murith P 66	1	Python H 57	1	Peissard M 48	1	Huber X * 150
2	Willy V 65		Huber X 57		Gantner A 48	2	Hertig R ** 149
	Zay R 65	3	Hertig R 55	3	Willy V 44	3	Python H 147
4	Roubaty F 64	4	Angéloz G 53	4	Caflisch R 40		Meuwly M 147
5	Schacher A 63	5	Schuwey J 52		Ceriani P 40	5	Murith P 145
	Chassot H 63	6	Meuwly M 50		Meuwly M 40	6	Willy V 142
	Kilchoer H 63	7	Schacher A 49		Sciboz J 40	7	Liaudat A 137
8	Seydoux L 62	8	Murith P 47		Mollard B 40	8	Scherrer C 133
	Hertig R 62	9	Baumann F 46	9	Brunisholz D 33	9	Schacher A 128
	Roubaty B 62	10	Rime J 45		Liaudat A 33		Kilchoer H 128
	Auderset M 62	11	Volery K 44		Roubaty B 33	11	Mollard B 122
12	Liniger G 61	12	Liaudat A 43		Schneuwly G 33	12	Schuwey J 120
	Huber X 61		Kilchoer H 43		Zay R 33		Berset H 120
	Liaudat A 61	14	Scherrer C 40		Brulhart M 33	14	Zay R 118
	Sciboz J 61	15	Hubler M 38	15	Chablais A 32	15	Volery K 115
	Scherrer C 61	16	Berset H 36		Cottier A 32		Sciboz J 115
	Zosso J.-C 61	17	Risse G 33		Dupré F 32	17	Ceriani P 114
	Meuwly Y 61		Willy V 33		Murith P 32	18	Wassmer P 113
19	Volery K 60	19	Progin R 31		Python H 32		Roubaty C 113
	Berset H 60		Etienne J 31		Hayoz R 32	20	Angéloz G 112
	Philipona A 60	21	Nuoffer H 28		Wassmer P 32		Schneuwly G 112
	Nuoffer H 60	22	Meuwly Y 26		Piccand G 32		Nuoffer H 112



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



23	Angéloz A	59	23	Roubaty C	24	Hertig R	32	23	Baumann F	110	
	Borcard N	59	24	Mollard B	23	Heimann P	32		Risse G	110	
	Wassmer P	59	25	Wassmer P	22	Huber X	32		Rime J	110	
	Schneuwly G	59	26	Hayoz R	21	Scherrer C	32	26	Hayoz R	109	
	Mollard	59	27	Schneuwly G	20	Auderset M	32		Meuwly Y	109	
28	Python H	58		Zay R	20	Roubaty C	32	28	Hubler M	106	
	Baechler	58	29	Bertschy A	19	Grandjean M	32	29	Heimann P	105	
30	Gex C	57		Heimann P	19	30	Zaugg R	24	30	Roubaty B	104
	Hubler M	57	31	Ceriani P	18		Liniger G	24	31	Auderset M	101
	Meuwly M	57	32	Cotting M	17		Borcard M	24	32	Brulhart M	98
	Brulhart M	57		Crausaz B	17		Risse G	24	33	Gantner A	97
	Roubaty C	57	34	Sciboz J	14		Schuwey J	24	34	Peissard M	96
35	Hayoz R	56		Félix G	14		Berset H	24	35	Borcard M	95
	Ceriani P	56		Baechler C	13		Félix G	24	36	Piccand G	94

*Challenge Kuenlin-Roubaty

**Challenge Volery-Duriaux

<u>Classement du « FANION »</u>	1. Section II Lt Hertig	12 résultats	1470 + 100	= 1570 pt.
	2. Section III Lt Rime	11 résultats	1204 – 20	= 1184 pt.
	3. Section I Lt Wassmer	12 résultats	1077 + 100	= 1177 pt.
	4. EM	11 résultats	1113 – 20	= 1093 pt.
	5. Clique	7 résultats	593 – 140	= 453 pt.

9 octobre 1977

Réunion des anciens gardes suisses pontificaux

450^{ème} ANNIVERSAIRE DU "SAC DE ROME"

Fribourg prêtait ce dimanche-là, aux premières heures de la matinée, ses rues à la parade fastueuse du cortège des anciens gardes suisses. Notre ville, choisie par eux pour leur assemblée bisannuelle, accueillait en effet plus de trois cents soldats du Pape venus des quatre coins de la Suisse pour ces traditionnelles retrouvailles.

1977 représentait pour ces "anciens" le 450^{ème} anniversaire du Sac de Rome en 1527 par les troupes de Charles Quint. Un épisode tragique de l'histoire au cours duquel 147 gardes pontificaux perdirent leur vie pour défendre et sauver celle de Clément VII. Cet anniversaire explique donc le faste de cette réunion amicale transformée en journée de souvenir.

Le cortège se disloque peu avant 9 heures sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour une cérémonie commémorative. Il est emmené par le Contingent des grenadiers fribourgeois, précédé de quatre hallebardiers casqués, en tenue d'apparat.

Une couronne est déposée au monument aux morts tandis que les deux détachements - de grenadiers et de gardes suisses face à face dans un ordre impeccable - sont au garde à vous. Mgr Marchioni, nonce apostolique à Berne, entouré de Mgr Mamie et Paul Griechting, aumônier de la garde suisse, se recueille quelques instants.

M. Rémi Brodard, président du Gouvernement, dans sa brève allocution, relève le nombre important des Fribourgeois qui ont servi de tout temps dans la Garde suisse, lorsque la



Papauté représentait aussi une puissance politique. À sa suite, le Colonel Franz Pfyffer von Altishofen, prend également la parole et dit entre autres sa joie d'accueillir, l'an prochain au Vatican, le Contingent des grenadiers fribourgeois. La partie oratoire de cette commémoration se termine par une salve d'honneur tirée par notre contingent.

Ainsi, par notre participation à cette cérémonie, nous avons pu prendre contact et nous présenter aux responsables de la garde pontificale et nous sommes certains que notre séjour à Rome, en 1978, n'en sera que plus réussi et raffermira nos liens d'amitié.

13 novembre 1977

Cérémonie à la mémoire des soldats défunts

Dimanche matin 13 novembre s'est déroulée sur la place de l'Hôtel-de-Ville la traditionnelle cérémonie de l' "In Memoriam". Cette manifestation, organisée par l'Union des sociétés militaires, a pour but de rappeler la mémoire des soldats morts au service de la patrie. Surtout les victimes de la grippe en 1918, comme ceux morts durant la longue période de la mobilisation.

Les représentants des autorités civiles et militaires assistaient à cette manifestation, à laquelle participaient la Landwehr et le Contingent des grenadiers fribourgeois au complet. Étant donné le mauvais temps, ce n'est qu'un public clairsemé qui s'était déplacé pour la circonstance.

L'orateur du jour, M. le colonel Cdt de corps³ Roch de Diesbach, releva le but de cette journée du Souvenir et dit en particulier que le sacrifice de tous ceux qui ont donné leur vie pour le pays, à n'importe quel moment de notre histoire, n'a pas été vain puisqu'il a permis à notre patrie de garder son identité, son indépendance et sa volonté de paix.

27 décembre 1977

Obsèques de M. Pierre Monney

Nous savions depuis quelque temps que notre ami Pierrot Monney, membre vétéran-actif, était gravement atteint dans sa santé mais jamais nous n'aurions imaginé un dénouement si rapide. Une délégation du comité lui avait en effet rendu visite, à l'occasion des fêtes, le samedi 24 et quelques heures plus tard nous parvenait la surprenante nouvelle de son décès.

Aussi, le drapeau et sa garde ainsi qu'une nombreuse cohorte d'anciens camarades en civil tinrent-ils à lui dire, en l'église de Marly, un dernier adieu, lui qui fut durant de nombreuses années, au sein de la 2ème section, l'ami et le camarade discret et serviable.

À son épouse et à ses enfants nous présentons nos très respectueuses condoléances.

³ Cdt de corps, équivalent d'un Général 3 étoiles.



29 janvier et 29 octobre 1977

LOTOS

C'est au café Beausite que se sont déroulés les deux lotos organisés par le contingent.

L'enthousiasme, l'engagement et le sérieux d'un comité fraîchement remanié ainsi que le renom de nos lotos nous ont amenés de très nombreux clients et notre caissier du contingent se dit très satisfait des résultats...

Relevons que cette année la commission du loto était composée du Lt Ens Kiki Volery, président, du gren Bernard Lanthemann, caissier, du cpl Raphaël Hayoz, du gren Hubert Foerster et du Sap Claude Roubaty, membres. Nous leur adressons un merci tout particulier, de même qu'au cpl gren Denis Brünisholz et à son épouse, tenanciers du Beausite, ainsi qu'au gren Meinrad Cotting pour la généreuse collation qu'il offre chaque année aux travailleurs dont l'organisation du loto a besoin.

Nos Jubilaires

Au cours de l'année 1977 quelques-uns de nos camarades ont eu la joie de fêter un jubilé et notre contingent a tenu à les honorer.

50 ans Gren. Bernard LANTHEMANN

Le 25 mars dernier, notre ami Bernard Lanthemann, de la 2^{ème} section, fêtait son 50^{ème} anniversaire.

Le contingent lui a remis à cette occasion la traditionnelle petite marque d'attention et nous sommes certains que ces quelques flacons l'aideront à doubler son capital "âge".

80 ans M. Paul MARADAN, ancien commandant et membre d'honneur



Paul Maradan
Commandant 1955 - 1961

M. Paul Maradan, ancien commandant de notre contingent a fêté au cours de l'année dernière son 80^{ème} anniversaire. Le voyant toujours si alerte, si vif et encore si actif, on est obligé de croire que les années n'ont pas de prise sur lui. Paul Maradan a marqué de sa personnalité toutes les sociétés dans lesquelles il a œuvré avec compétence et distinction. Mais c'est plus particulièrement au sein de notre contingent des grenadiers qu'il a fait preuve de grands talents. Il y fut en effet, chef de section, puis capitaine-adjutant avant de succéder, comme commandant du contingent entre 1955 et 1961 au colonel Paul Wolf.

Le 13 mai dernier, dans le cadre sobre et plein de souvenirs de sa propriété, à la route de la Glâne, le Contingent tint à rendre à son ancien commandant et membre d'honneur un



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



hommage tout particulier. À l'entrée 8 grenadiers ayant déjà servi sous les ordres du commandant Maradan rendirent les honneurs. Le commandant Liaudat, l'État-major et le comité lui apportèrent les félicitations et vœux de tout le contingent.

Au cours de la réception qui suivit et en présence de toute la famille du jubilaire, d'aimables paroles furent échangées et nous nous plaisons à reproduire ici un passage du premier ordre du jour que le commandant Maradan adressa à ses grognards en 1955 et qui fut évoqué ce soir-là.

"L'imagination a dit Napoléon est la grande animatrice. Ayons de l'imagination, mais il faut qu'elle soit réglée, qu'elle soit canalisée, qu'elle soit surtout prête à lutter contre tout ce qui est contraire à l'esprit de notre Suisse.

Mieux que le scepticisme, votre enthousiasme, votre bon sens, votre valeur morale, votre fermeté et nos nobles traditions séculaires seront nos guides dans l'avenir. La solidarité qui nous a soutenus dans le passé doit demeurer notre force pour les années qui viennent...

...Le drapeau du contingent vous rappelle aussi ce lointain passé fait de gloire et de grandeur des fiers grenadiers dont nous portons l'uniforme, il représente toutes les manifestations auxquelles nous avons participé et c'est avec lui toute la patrie fribourgeoise qui est présente"

80 ans M. Amédée VOLERY, membre supporter

En la personne d'Amédée Volery c'est l'un des plus anciens et plus fidèles membres supporter que notre contingent a eu le plaisir de fêter.

Le quartier-maître a eu le plaisir de fêter en sa compagnie se jubilé et lui a également remis une attention.

90 ans M. Pierre BARDY, membre vétéran-actif

Qui dans les quartiers de Beauregard et de Moncor qu'il sillonne de long en large ou dans les sociétés sportives et patriotiques dont il est un membre fidèle s'imagine que M. Pierre Bardy, dit « Ravelet », a fêté en octobre dernier son 90^{ème} anniversaire.

Le Contingent des grenadiers fribourgeois dont il est le dernier membre fondateur (en 1914) a tenu à marquer cet anniversaire et c'est lors d'une sympathique réunion dans, un café de Beauregard que les membres du comité et de l'état-major lui ont rendu cet hommage. Ce fut bien sûr l'occasion d'égrener de nombreux souvenirs, de se remémorer le Fribourg du début du siècle et même d'évoquer le premier service d'autobus Fribourg-Lac-Noir dont M. Bardy était le chauffeur. C'était sauf erreur en 1913. Les temps ont bien changé et malgré l'heureuse retraite dont il jouit depuis 1952 en compagnie de son épouse, M. Bardy est resté très actif, s'occupant de son jardin, s'intéressant à la vie du quartier et à ses amis et retrouvant presque chaque jour ses protégés de la forêt de Moncor, des écureuils qu'il a réussi à apprivoiser.

Nos meilleurs vœux encore à M. Pierre Bardy et nos souhaits de longue et paisible retraite.



À tous ces heureux jubilaires nous réitérons nos sincères félicitations et leur présentons des vœux chaleureux de santé et bonheur.

"Ad multos annos !

*

*

*

Épopée des régiments fribourgeois au service étranger

1812

Par cette nouvelle rubrique de notre chronique, nous allons tenter de faire un retour sur le passé, de revivre quelques instants de gloire, voire de malheur de ceux qui furent nos ancêtres, les grenadiers des régiments suisses au service étranger.

L'épopée dont il est question aujourd'hui se situe en 1812, l'année qui fut, selon notre livre des Grenadiers fribourgeois, celle d'une sorte de regroupement et surtout d'incorporation des "grenadiers volontaires de Fribourg" au Premier Contingent Fribourgeois.

À l'étranger, cette année 1812 est surtout celle de la terrible campagne de Russie commencée dans l'apothéose du passage du Niémen et qui se terminera dans le drame de la défaite et dans les misères de la retraite de la Bérézina. Quatre régiments suisses vivent cette grande épopée dont deux fribourgeois, ceux d'Affry et de Castella. (Voir en fin de rubrique la biographie de ces deux officiers généraux fribourgeois)

Pour permettre à nos lecteurs de mieux s'imprégner de l'époque, de mieux mesurer la grandeur et la bravoure des soldats suisses au service de l'empereur, nous reproduisons simplement ci-après les rapports que les commandants des deux régiments fribourgeois ont, à la suite des terribles combats de Polotzk, adressés au Landammann de la Confédération Helvétique. (il s'agissait en 1812 de Peter Burckhardt de Bâle et en 1813 de Hans von Reinhard, bourgmestre de Zurich)

Les rapports reproduits ci-dessous présentent quelques différences en regard de celui de la chronique originale de 1977. En effet, nous avons aménagé certaines transcriptions pour une meilleure compréhension. Quelques exemples :

La conjugaison des verbes en général : *connoitre* pour connaître / *paroissent* pour paraissent / *jouoient* pour jouaient, etc.

L'orthographe de plusieurs mots démontrent une adaptation de la langue française au fil des siècles ou, pour d'autres, de possibles erreurs de saisie : Régiment vs Régimen / *sangfroid* / *ses enfans* / *nous eumes* / *apartenir*, etc.

Toutefois, les majuscules qui ne seraient plus en usage aujourd'hui ont été maintenues.



Rapport du Colonel Nicolas de Castella de Berlens.

Wilma, le 4 novembre 1812

Monsieur le Landammann !

J'ai l'honneur d'informer V. E. que le 18 octobre le premier Régiment Suisse et celui dont le Commandement m'est confié ont soutenu devant Pollotsch un combat qui fait le plus grand honneur à la Nation. S. E. Mr le Maréchal Comte Gouvion St-Cyr a daigné me témoigner en termes très flatteurs son contentement sur la bravoure des Suisses. Sur cinquante officiers de mon Régiment, présents à cette affaire, trente-trois ont été tués ou blessés. Deux charges de Cavalerie ont été attendues avec sang-froid et repoussées. J'aurai l'honneur d'adresser incessamment à V. E. un rapport détaillé sur cette affaire dans laquelle les Suisses se sont montrés dignes de leur ancienne Réputation. Je joins à la présente l'État nominatif de M^{rs} les officiers tués et blessés dans ce combat.

Je suis avec Respect de Votre Excellence le très humble et très obeiss^t Serviteur.

Le Colonel Commandant le 24 Régt Suisse

De Castella de Berlens.

1^{er} rapport du Colonel Charles d'Affry

Mariembourg le 25 décembre 1812

Monsieur le Landammann !

Ce n'est que hier que j'ai reçu du dépôt du Régiment copie de la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 23 juillet dernier, par laquelle Elle me communique officiellement la nouvelle Capitulation.

Il est de mon devoir de faire connaître à Votre Excellence, que dans cette mémorable Campagne les Régiments Suisses se sont acquittés d'une manière distinguée de tout ce qu'ils doivent à leur patrie, à l'honneur et au devoir ; ils ont montré à toutes les Troupes de l'Europe, que les Soldats Suisses n'ont pas dégénéré et que les habitants des Alpes sont toujours et seront toujours guerriers fidèles aux Princes qu'ils servent comme à leur



chère Patrie. Les combats multipliés et opiniâtres que nous avons eu à soutenir, la rigueur du climat et une infinité d'autres circonstances ont entraîné la destruction presque entière des quatre Régiments [qui réunis ne présentent pas quatre cents hommes].

Ces Régiments ont conservé tous leurs aigles et drapeaux. Les Lieutenants Colonels du 1^{er} Régiment Dulicker, Gilly, Blattmann et Zingg ; du 2^{me} Régiment Vonderweith de Seedorf, Fuessly ; du 3^{me} Weltner, du 4^{me} de Maillardoz ont été tués ou sont morts par blessure et maladies. Le Colonel Raquellly et Graffenried, Lieutenant au 3^{me}, malades à la Suites de l'armée paraissent avoir été fait prisonniers de Guerre. Les officiers Supérieurs existants actuellement aux Bataillons de Guerres sont au nombre de quatre savoir : Votre Serviteur, Colonel du 4^{me}, Peyer-Imhof, Lieutenant Colonel au 3^{me}, Bleuler et Imthourn, Lieutenants Colonels, au 4^{me}, mais ce dernier devant subir l'amputation d'une partie de la main ne peut pas être calculé comme actif. La perte en officiers de tous grades et en troupe est immense et proportionnée à celle des officiers supérieurs.

[Dans cet état de désorganisation ou plutôt de destruction j'estime que les Régiments suisses ne peuvent se rétablir et être réorganisé que dans leur dépôt en France ; la presque totalité des sous-officiers et instructeurs est détruite, les adjudants Majors de même, De sorte que l'on peut considérer la réorganisation des Régiments comme une créature toute nouvelle. Parmi les 400 hommes environ existant encore il y en aura un bon tiers à réformer hors du service pour blessures et pour des membres gelés, beaucoup d'officiers sont dans le même cas.

Je réclame de Votre Excellence pour ces Régiments l'intérêt et la sollicitude qu'elle veut bien par sa lettre nous promettre au nom de la patrie ; j'aime à penser qu'elle nous reconnaîtra pour ses enfants et que nous avons mérité l'estime de nos concitoyens.

Votre Excellence voudra bien m'excuser si l'embaras des circonstances ne me permet pas de lui donner aujourd'hui des détails plus étendus sur les événements dont nous sommes les témoins. Je la prie d'agréer l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être



*Mr le Landammann de V. Excellence le très humble serviteur
Le Colonel du 4^{ème} Régim. Suisse, officier de la
Légion d'honneur
C. d'Affry, Col.*

2^{ème} rapport du Colonel d'Affry

Mariembourg le 2 Janvier 1813

Monsieur le Landammann !

[J'ai reçu aujourd'hui seulement la lettre, que Son Excellence M le Landammann Burckhardt m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 novembre dernier par laquelle il me demande de le tenir mieux au courant de ce qui concerne mon Régiment. Il eut été difficile de faire parvenir des dépêches à Son Excellence jusqu'à présent, m'étant trouvé pendant vingt-trois jours de retraite en partant de Polozk avec l'armée du Comte de Vitgenstein devant et une nuée de Cosaques derrière nous.

À présent que les Circonstances paraissent nous laisser plus de tranquillité je vais avoir l'honneur de faire connaître à votre Excellence la part qu'ont pris les Régiments Suisses aux combats qui ont eu lieu depuis le 15 octobre dernier et qui semble avoir placé nos troupes au rang de celles dont la réputation a le plus d'éclat.

Me trouvant le seul Colonel présent aux Drapeaux de notre armée, je crois devoir étendre le rapport que j'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence aux faits qui concernent les trois autres Régiments.]

Depuis quelques temps les 1 et 2 Régiments campaient sur la gauche du camp de Polozk ; le 3^e était à huit lieues de cette place sur l'extrême droite de l'armée, route de Vitepsk, où il était détaché, avec des Cuirassiers et le 3^e Rég^t des Lanciers Français. Le 4^e Rég^t formait la garnison de Polozk avec une partie du 123^e. L'on m'avait confié le commandement de cette Place.

Le Maréchal de St-Cyr instruit que l'ennemi était en mouvement sur tous les points, fit renforcer le 15 octobre les détachements qui éclairaient sa droite par le 11^e



d'infanterie légère et la Brigade de Cuirassiers du général Berkheim. En effet l'Ennemi fit une attaque sur ce point le 16 au point du jour et parvint à repousser le 3^e Rég^t de Lanciers, puis se porta avec sept ou huit cents dragons et autant d'infanterie sur le 3^e suisse qui couvrait la retraite des Lanciers. Dans cette circonstance le Rég^t commandé par le chef de Bataillon de Graffenried eut un engagement très vif et très brillant, contint l'ennemi par un feu de mousquetterie bien soutenu, permis par son opiniâtre fermeté que les Lanciers eussent le temps de se rallier et il donna le temps au général Berkheim d'arriver avec le secours et de rétablir le combat. La bonne conduite de ce Rég^t dans cette affaire fut donnée de suite à l'ordre de l'armée.

Un bataillon de Grenadiers du 1^{er} Rég^t placé à trois quart de lieues en avant de l'armée pour observer la route, fut attaqué le 17 au soir par deux régiments d'infanterie Russe. L'Ennemi profitant de l'épaisseur des forêts et de l'obscurité de la nuit, ne fut reconnu qu'à la demi portée de pistolet et pour ainsi dire au milieu de nos rangs ; là s'engagea un combat de plusieurs heures où chaque soldat ne brula pas dix cartouches. L'Ennemi fut reçu avec une fermeté héroïque sur la pointe des baïonnettes et ces braves grenadiers ne se retirèrent qu'après avoir perdu la moitié des leurs, et le valeureux Capitaine Gilly de Lucerne qui commandait le bataillon et qui reçut une balle dans la tête... Ce combat rappelle ceux de nos ancêtres. On le cite dans l'armée, et il a étonné amis et ennemis. Dans cette sanglante échauffourée on s'est battu avec la crosse de fusil, le sabre, etc., et dans l'obscurité il fallait se saisir et se reconnaître avant de s'entretuer.

Dès la pointe du jour le 18 octobre, l'ennemi déploya des forces considérables sur notre droite et l'attaqua vivement à plusieurs reprises. Ces attaques furent repoussées vigoureusement et l'ennemi contenu, mais vers les quatre heures de l'après-midi on le vit déboucher des bois sur notre gauche avec des forces très considérables et se jeter avec une nombreuse cavalerie sur le 1^{er} et 2^e Rég^{ts} Suisses et 3^e Croate. Les Suisses reçurent ces charges avec une intrépidité remarquable et les repoussèrent constamment ; mais à la Cavalerie, l'ennemi faisait incontinent succéder d'immenses masses de très bonne infanterie, et faisait un feu continu d'artillerie, de sorte que cette brave brigade,



forcée de se retirer, le fit en bon ordre au pas ordinaire et en combattant toujours, jusque dans les retranchements de la Place de Polozk, ou je les plaçai de suite. Pendant cette affaire le 3^e Rég^t Suisse était rentré de son détachement et avait été mis sous mon commandement. À peine placé au rempart avec l'artillerie et les voltigeurs de mon Rég^t, qu'ils commencèrent le feu le plus vif pour couvrir la rentrée des 1^{er} et 2^e et pour contenir l'ennemi qui montait à l'assaut. Ici il y eut un feu dont peu de militaires peuvent citer d'exemple, et l'ennemi repoussé laissa plus de quinze cents morts au pied des ouvrages. Dans cette circonstance une pièce de mon Rég^t a tiré 99 coups sans interruption ; la nuit a séparé les combattants. Dans cette journée le 1^{er} Rég^t a perdu le Chef de Bat^{on} Duliker de Lucerne, officier du premier mérite et qui s'était fait un honneur infini au combat de St-Euphemia en Calabre. Le Colonel de Castella et le chef de Bataillon Vonderweid de Seedorf ont eu leurs chevaux tués. Les 1 et 2 Rég^{ts} ont fait dans cette affaire des pertes considérables en officiers et troupes. La journée du 19 octobre fut calme près de Polozk, on se battait à trois lieues sur les derrières, sur la rive gauche de la Dwina. L'Ennemi était en présence à demi portée de Canon avec 40 à 45 mille hommes. Le Maréchal de St-Cyr prit ses mesures pour opérer un mouvement rétrograde à l'entrée de la nuit, et en effet, dès les trois heures après midi les Rég^{ts} des 1^{er} et 2^e Divisions commencèrent en bon ordre. Le Général Comte Merle Commandant notre Division eut l'ordre de couvrir ce mouvement, et moi en particulier j'eus celui de ne quitter la place avec mon Rég^t et Garnison, que quand l'armée entière, artillerie, bagages, en un mot quand tout aurait repassé la Dwina et de tenir jusqu'au dernier moment et jusqu'au dernier homme. Ce mouvement s'exécuta avec calme jusqu'à l'entrée de la nuit, où l'ennemi s'apercevant par l'incendie de quelques Block Haus, qu'il était commencé, se mit en mouvement et attaqua le Corps de la place sur divers points. Ce n'était que le prélude d'une attaque générale. Vers les huit heures soixante pièces ou obusiers de gros calibre jouaient sur la Place ! à huit heures et demi la Ville était allumée sur tous les points et à neuf l'ennemi était aux Palissades et donnait l'assaut sur trois points à la fois... Je le soutenais sur un point avec deux compagnies de Grenadiers et deux de Voltigeurs de mon Rég^t et un Bat^{on} du 11^e léger ; le Colonel



du 12³ le soutenait sur un autre et le Chef de Bat^{on} Bleuler sur le troisième avec le surplus du 4^e Rég^t. Les 1^{er}, 2^e et 3^e Rég^{ts} ont soutenu constamment un feu fort vif et coopéraient à la défense de la Place jusqu'à ce que l'ordre de mouvement leur ait fait suivre le mouvement rétrograde. Réduit enfin à ma garnison j'ai soutenu encore plusieurs assauts où l'ennemi a fait des pertes immenses ; les ponts des fossés des ouvrages étaient obstrués par ses cadavres. Conformément aux ordres reçus, le Rég^t a opéré sa retraite vers les trois heures du matin en bon ordre, en Colonne par sections : les compagnies d'Elite couvrant la retraite se battirent encore sur la place où l'ennemi se mettait en bataille, et successivement de rue en rue jusqu'au fleuve que nous eûmes de la peine à passer, parce que les ponts supérieurs en étaient rompus et déjà entraînaient celui qui était notre dernière ressource ; en outre la mitraille des pièces françaises placées sur la rive gauche de la Dwina semblait rivaliser avec les obusiers russes pour nous empêcher de rejoindre l'armée Ce combat de nuit a duré environ dix heures sans intervalle, et j'ose le dire que mon Rég^t y a montré une valeur et une opiniâtreté qui a toujours appartenus aux troupes Suisses. Le feu d'artillerie le plus formidable, l'incendie de la Ville entière, la présence de plusieurs colonnes ennemies dans la ville même n'a pas intimidé mes braves Suisses un seul instant, et il n'y a pas eu une minute de confusion ni de désordre. Je dois faire une mention particulière à V. Exc. de la bravoure et des talents que le Chef de Bataillon Bleuler a montré dans cette circonstance et dans toutes les occasions. Cet officier a eu son cheval tué sous lui dans cette affaire.

Je ne dois pas laisser ignorer à V. Ex., que le Maréchal de St-Cyr m'a fait l'honneur de se plaindre à moi, que les troupes suisses étaient trop braves et que quand elles étaient engagées, l'on ne pouvait plus les séparer de l'ennemi, et c'est une vérité constante.

La retraite de notre Corps d'armée ne fut que d'une demi-lieue pendant cette nuit mémorable, et le lendemain 20 octobre nous étions en position en bon ordre, et il y eut le soir une canonnade sans autre résultats que quelques hommes et chevaux de tués.

Depuis cette époque jusqu'au 29 du même mois les Suisses n'ont pas été engagés le 29 nous eûmes une petite affaire à Tschasniki, mais le 30 elle devint générale. Nous



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



avons été rejoints par le 9^e Corps pendant l'affaire. Dans cette circonstance comme dans toutes, nos Régiments ont montré valeur, ordre et l'aplomb militaire des meilleures troupes. Pendant toute cette retraite, par un temps affreux, par un froid qui tuait chaque nuit beaucoup d'hommes, souvent sans nourriture et même sans eau, la constance et l'obéissance des soldats Suisses ne s'est pas démentie un moment !!!

[Je suis resté présent à mon Régiment jusqu'au 13 Novembre. Étant malade depuis plusieurs jours je résolue avec la permission du Général de Division de me rendre à Minsk pour m'y guérir, ce qui devenait difficile au bivouac avec un froid de 23 degrés ; je ne pus y parvenir parce que l'ennemi y était. Or depuis cette époque le rapport que je ferai à V. Exc., sera le rapport de ce qui m'a été dit par les officiers de nos quatre Régiments.

Il semble que diverses raisons me privent de l'avantage de détailler à V. Exc. les combats de Borison : à cette époque (27 et 28 Novembre) les quatre Régiments avaient environ six cents hommes sous les armes sur le point de Borison même ; le mien en avait 103; le surplus avait conduit des Prisonniers à Vilna et se trouvait sous les ordres de Bleuler à Smorgonie. Mais pour me servir d'une comparaison historique qui puisse bien faire connaître à V. Exc. le mérite des services rendus par les Suisses dans ces mémorables journées ; je ne craindrai pas de lui assurer qu'ils sont supérieurs à ceux que rendit le Régiment de Pflyffer à la retraite de Meaux !!!

Je désire fort, Mr le Landammann, que les circonstances me mettent dans le cas de rendre à V. Exc. un compte rendu verbal et plus détaillé et de lui faire connaître une infinité de traits qui montrent le caractère loyal et brave de nos Suisses.

Je prie V. Exc.....

Le colonel du 4^e Rég. Suisse, officier de la légion d'honneur

C. d'Affry



Biographie

Nicolas Antoine Xavier comte de Castella de Berlens, né à Fribourg le 24 mai 1767

Servit tout d'abord dans l'armée de Saxe puis fut promu le 12.9.1806 colonel commandant le 3^{ème} régiment suisse en France. Il fut nommé général de brigade le 19 mars 1813 et incorporé à nouveau à la grande armée de Saxe.

Ayant été nommé le 27.12.1814 commandeur de la Légion d'honneur il rentra en Suisse où il obtint le grade de major-général dans l'armée fédérale et en devint le 6.5.1815 le deuxième commandant. Il retourna cependant, en septembre de la même année, en France, obtint le rang de maréchal... et mourut à Paris le 17 juin 1820.

Charles d'Affry, né le 7 avril 1772, était le fils du Landammann Louis d'Affry de Fribourg.

Lors de la campagne d'Espagne il fit en tant que commandant de bataillon preuve de bravoure. Il fut nommé colonel du 4^{ème} régiment suisse le 29 juin 1810.

À la suite de la défaite de Russie, il tenta de réunir à Marienburg les hommes qui restaient des régiments suisses décimés.

On raconte que le 8 octobre 1812, avant la deuxième bataille de Polozk, il écrivit à sa sœur, Mme Hubert de Bocard, une lettre en patois (ceci afin que le messenger ne puisse pas en comprendre le contenu) où il décrivait déjà la situation catastrophique de l'armée napoléonienne.

En 1816 il fut promu commandant du 8^{ème} régiment de la garde royale avec rang de maréchal.

Il mourut à Fribourg le 9 août 1818, soit 8 ans après son père.

Lithographies

Nous sommes heureux, avant de clore cette chronique, d'annoncer à nos membres, à nos amis, la récente parution d'une série de lithographies, exécutées par le peintre Roger Bohnenblust et consacrées au Contingent des grenadiers fribourgeois.

La presse en a déjà parlé et nous nous permettons de reproduire ci-après l'article paru dans La Liberté du 19 décembre 1977.

Ces lithographies peuvent être commandées, par série de six, auprès de notre Commandant.

Une nouvelle série de lithographies du peintre Roger Bohnenblust

Les grenadiers fribourgeois

Après les scènes de la vie du Christ, les fontaines de Fribourg et la série consacrée au cheval, le peintre Roger Bohnenblust a accepté de dessiner une nouvelle série de six lithographies pour le Contingent des grenadiers fribourgeois. Avec le talent qu'on lui connaît, Roger Bohnenblust a représenté au travers de ses dessins six personnages différents du

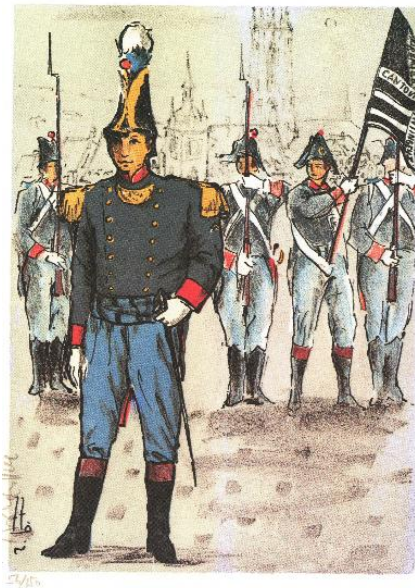


Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



contingent des grenadiers, soit le commandant, le tambour-major, les fifres et tambours, un officier, un sapeur et un soldat. La finesse du coup de crayon de Bohnenblust est encore mise en valeur grâce à un tirage en cinq couleurs effectuées avec un grand soin sur les presses de l'Atelier Robert. Les couleurs retenues sont celles de l'uniforme des grenadiers, soit deux sortes de bleu, le rouge, le noir et le blanc qui se dégagent sur un fond gris. Tirées à 150 exemplaires, ces lithographies seront mises vente en priorité au sein du contingent. A l'intention des personnes intéressées, signalons toutefois qu'une série sera prochainement exposée dans les vitrines de la Banque populaire suisse. Le major Liaudat, commandant des grenadiers fribourgeois, a pris possession de ces lithographies samedi matin, au cours d'une brève manifestation qui s'est déroulée sur les lieux mêmes du tirage.



Les dessins de deux des six lithographies de Roger Bohnenblust : le commandant, un tambour et deux fifres du contingent des grenadiers fribourgeois.

La Liberté, 19 décembre 1977

Nous terminons cette chronique 1977 en vous remerciant de l'attention que vous avez bien voulu lui prêter et souhaitons que vous ayez eu du plaisir à sa lecture.

Le Chroniqueur

Hubert Chassot



Conclusion

L'année 1977 peut sembler, vue de l'extérieur, plutôt calme et tranquille. Mais l'apparence est trompeuse, car des tâches importantes ont été réalisées à savoir : la constitution de sa propre clique, la recherche de locaux pour les répétitions ainsi que la prospection de nouveaux membres bienfaiteurs, supporters et passifs.

C'est ainsi que le comité s'est réuni 15 fois dont 4 avec les membres de son État-major. À cela viennent s'ajouter de nombreuses discussions et prises individuelles de contact. En outre, le Contingent des Grenadiers a été mis sur pied pour 7 exercices à la caserne de la Poya. Oui ! le Contingent des Grenadiers est bien vivant.

Je clos cette présente chronique en exprimant mes plus vifs remerciements

- aux autorités cantonales et communales pour leur appui continu,
- aux membres d'honneur, vétérans, bienfaiteurs, supporters et passifs pour le très large financement de nos multiples besoins,
- aux moyens de communication de masse pour leur effort très apprécié et pour leur soutien à relater la vie de notre Contingent,
- finalement, au grenadier Hubert Chassot, nouveau chroniqueur officiel du Contingent, qui a su informer avec compétence.

En vous félicitant, très Chers Fidèles grenadiers, de votre comportement et de votre engagement qui ont été dignes de notre société.

Vive le Contingent des Grenadiers Fribourgeois !

LE COMMANDANT DU CONTINGENT DES GRENADIERS
FRIBOURGEOIS

André Liaudat, major



Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du Canton de Fribourg en Suisse



Transcription textuelle authentique de la chronique de l'année 1977

Document rénové et indexé, le 1 juin 2023

Sergent Philippe Esseiva, responsable site internet et média-sociaux

Relecture et mise en page, 25 septembre 2023

Colonel Pierre Dessibourg, commandant